

GUIDE DE L'EXPOSANT

91ÈME

FOIRE DE BRIGNOLES EN PROVENCE VERTE

Foire de Brignoles

en Provence Verte



NOCTURNE
LE 24 AVRIL



SAMEDI 18 AVRIL - DIMANCHE 26 AVRIL 2020
NOCTURNE LE 24 AVRIL

9 Jours d'affaires, de démonstrations et d'animations !
300 Exposants sur 5 hectares, **60 000** visiteurs chaque année

8 Place Gross Gerou - CS 50035 - 83175 Brignoles Cedex - Tél: 04 94 69 10 88
Fax: 04 94 59 26 57 contact@foiredebrignoles.fr - www.foiredebrignoles.fr
Suivez toute l'actualité de la Foire sur les réseaux sociaux



HORAIRES ET ACCES EXPOSANTS

Du 15/04 au 17/04 de 9h00 à 17h00 par entrées 2 et 3 (accès piétons et véhicules) * Pour accès à partir du 13/04, sur demande auprès du Comité d'organisation (Gardiennage 24h/24 du 15/04 au 24/04 matin).

Le 18/04 de 7h00 à 9h30 par entrées 2 et 3 (accès véhicules) *

Du 18/04 au 26/04 de 07h00 à 20h00 Portes 2 et 3 (accès piétons)

Le 26/04 de 19h30 à 22h00 Portes 2 et 3 (Accès piétons) *

**sur présentation du badge exposant*

ACCES RESTAURANTS

Du 13/04 au 17/04 de 9h00 à 17h00 par entrées 2 et 3 et 4 (accès piétons et véhicules) *

ACCES AU PARC DES EXPOSITIONS

Voir Plan

BADGES EXPOSANT

Dès le 13/04, chaque exposant pourra retirer à l'accueil du bureau de la Foire son **badge exposant** DANS LA MESURE OÙ LA FACTURE EST ACQUITTÉE.

Pour accéder à la manifestation, il est impératif que chaque exposant soit muni de son badge. Ce badge lui permettra d'accéder à la manifestation.

PARKINGS*

L'accès au parking extérieur sera gratuit pour les exposants et les visiteurs.

L'accès au parking intérieur (dans le Parc des Expositions) est réservé aux exposants ayant réservé au préalable un emplacement.

Pour accéder à ce parking, le conducteur et tous les passagers devront être munis de leur badge exposant ainsi que **d'un badge de stationnement numéroté délivré par la Foire.**

PMR : Il est demandé aux exposants de respecter les places de parking dédiées aux personnes à mobilité réduite.

* La Foire de Brignoles dégage toute responsabilité pour les dégâts qui pourraient être occasionnés sur les véhicules pendant leur séjour sur ce parking.

LIVRAISONS

Du 18/04 au 26/04, : 7h00-9h30 par les portes 2, 3 et 4.

Dispositif VIGIPIRATE

PAS DE LIVRAISON PENDANT LES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC, à l'exception des denrées périssables.

Des laissez-passer temporaires seront délivrés pour permettre la livraison de marchandises.

Ces laissez-passer ne donnent pas droit de stationnement.

Les véhicules disposent d'une demi-heure pour effectuer leur livraison et doivent ressortir à l'issue de ce délai.

Tout abus de stationnement sera sanctionné par une interdiction d'accès du véhicule pour le reste de la manifestation.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Afin d'améliorer la sécurité des biens et des personnes en période de montage et de démontage, la réglementation applicable aux foires et salons prévoit désormais que l'accès au Parc des Expositions doit être réservé aux seuls exposants et professionnels de l'exposition.

Toute personne devra désormais être en mesure de justifier son appartenance à l'une ou l'autre de ces catégories par le port d'un badge de montage délivré par le bureau de la Foire.

MONTAGE

Les stands sont mis à la disposition des exposants du 15/04 au 26/04 inclus. Pour accès à partir du 13/04, sur demande auprès du Comité d'organisation

Le Parc des Expositions sera ouvert de 9h00 à 17h00. L'accès se fera par les portes 2 et 3.

Nous vous rappelons qu'il est **strictement interdit de détériorer les cloisons des stands (fond et côté); toute détérioration par vis, clous, punaise, sera facturé à l'exposant.**

DEMONTAGE

Les stands devront être libérés le **lundi 27/04** à partir de 7h00. Toutefois, les opérations d'enlèvement des petits objets et bagages à main pourront avoir lieu dès la fin de la manifestation, de 20h00 à 22h00 (fermeture au public à 19h30) le dimanche 26/04. Les véhicules utilitaires ne pourront pénétrer à l'intérieur du Parc des Expositions qu'à partir de 20h00 et jusqu'à 22h00 Accès par les Portes 2 et 3.

Il est rappelé aux exposants qu'il leur appartient de retirer de leur stand toute marchandise, matériel ou élément décoratif facilement transportable afin de les soustraire à toute convoitise.

La Foire de Brignoles ne prête pas de chariot élévateur, ni de matériel ; s'adresser aux partenaires référencés ci-après.

EMBALLAGES ET DECHETS

La Foire de Brignoles, accompagnée par le SIVED NG, met en place plusieurs collectes sélectives des déchets.

Les exposants auront à leur disposition plusieurs points d'apports, leur permettant de trier les déchets suivants : les emballages (dont films plastique), les cartons, le verre et les papiers.

Aux moments du montage et du démontage, les exposants auront la possibilité de laisser les gros cartons au sol devant leurs stands. Ceux-ci devront être propres, secs et pliés. Ils seront collectés par les services propreté de la Foire de Brignoles.

Pendant la manifestation, les cartons devront être menés aux points d'apports et déposés dans les containers adaptés.

Les foodtrucks, seront équipés de sacs et de bacs pour la collecte des emballages (plastiques, cartons et métaux) et des ordures ménagères.

Ces équipements devront être placés de manière visible et permettant à la clientèle de les utiliser.

L'évacuation d'autres déchets, non assimilables aux ordures ménagères, se fera à la charge de l'exposant.

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de stocker les déchets sur les stands, les parties communes, à l'arrière des cloisons.

ATTENTION, Gardiennage 24h/24 jusqu'au mardi 28/04 matin.

Les opérations de démontage pourront se poursuivre les mardi 28 et mercredi 29 avril de 8h00 à 19h00 et devront être **IMPERATIVEMENT** terminées le jeudi 30 avril à 12h00 ; Accès en véhicule par la porte 2 et 3. Passé ce délai, les matériels encore sur place seront réputés abandonnés et les frais de démontage et d'enlèvement seront facturés à l'exposant.

ACCUEIL EXPOSANTS

Dès le montage, à partir du lundi 13/04, le point "Accueil Exposant" répond à toutes vos questions, qu'elles soient d'ordre comptable, technique ou commerciale au 04.94.69.10.88.

L'accueil exposants est situé dans les bureaux de la Foire à l'entrée Ouest de la Foire (porte 1)

Horaires d'ouvertures : tous les jours de 9h00 à 17h00 en période de Foire.

POSTE DE SECOURS

Un poste de secours sera ouvert pendant toute la durée de la manifestation :

Du 18/04 au 26/04 de 9h30 à 19h00

Le 24/04, de 9h30 à 22h00.

Il est situé à l'intérieur du Parc des Expositions à l'entrée Ouest Porte 1. Pour toute question : contact@foiredebrignoles.fr / PC Sécurité Tel : **07.83.52.74.11**



RESTAURATION

1 bar et 7 restaurants seront à la disposition des visiteurs et exposants, pendant la manifestation ainsi que plusieurs snacks et foodtrucks.

NOCTURNE

Elle se déroulera le **vendredi 24/04. La présence des exposants sur leurs stands est obligatoire jusqu'à 22h00 minimum.** Des investissements conséquents ont été entrepris par la Foire pour permettre aux exposants de bénéficier à la fois d'une sécurité et d'éclairages publics des allées.

AIDE

Pour toute information technique, le personnel technique de la Foire, vêtu de chasubles se tient à votre disposition.

COMMUNICATION

Campagne de Relations Presse/animation réseaux sociaux Conférence de presse le 31 mars avec la presse régionale et locale. Gestion des journalistes pendant toute la Foire.

Animation des réseaux sociaux Facebook, Instagram et Twitter

Signalétique de la Foire

4 panneaux de 6mx2 m avec plan imprimé

4 kiosques information avec des hôtesse distribuant des plans/programmes aux visiteurs Un animateur qui animera la Foire sous format TV/Radio de la Foire de Brignoles

PLAN MEDIA

Campagne d'affichage :

DECAUX : AFFICHAGE 12 M 2 (4 X 3) TOULON EST 54 FACES DEPART LE 09/04 TOULON CENTRE 64 FACES DEPART LE 11/04 GRAND TOULON 54 FACES DEPART LE 18/04

EXTERIOR MEDIA : AFFICHAGE 12 M2 BRIGNOLES 20 FACES DEPART LE 09/04 AUBAGNE 39 GACES DEPART LE 11/04 MARQUE D'IMAGE : PANNEAUX 240 X 160

SAINTE MAXIME GOLFE DE SAINT TROPEZ/BRIGNOLES ET ZONE/LE LUC ET ZONE/DRAGUIGNAN ET ZONE 120 FACES DEPART SEMAINE 15 POUR 15 JOURS

MAIRIE DE BRIGNOLES : 27 FACE 120 X 176 POUR 7 JOURS

4 PANNEAUX 320 X 240 POUR 7 JOURS

Panneaux publicitaires sur écran dans 8 supermarchés du Var

Campagne publicitaire Journaux :

6 Encarts publicitaires sur 1ère de couverture **Var Matin** et **La Provence** + site internet Partenariat avec **Le Mensuel**

Annonces radio

48 messages **France Bleu provence** sur 2 semaines

Partenariat avec France Bleu Provence pendant 2 semaines avec lots à gagner tous les jours : une croisière en Italie offerte par Vivarel Voyages Brignoles, un week-end au Golf de Barbaroux, des paniers gourmands Terre du Var et de Produits Italiens.

Publicité NRJ : 6 messages/jour pendant 30 jours

Publicité RSB : 10 messages/jour pendant 2 semaines

Publicité Facebook

UN PRODUIT OU DES SERVICES NOUVEAUX ? DES INNOVATIONS ? VENEZ DÉPOSER VOS COMMUNIQUÉS DE PRESSE AU BUREAU DE LA FOIRE AFIN QUE NOUS LES DONNIONS À LA PRESSE.

- OFFICE DU TOURISME

Réservez votre hébergement par l'Office de Tourisme et profitez de :

- Leur expertise et conseil sur plus de 200 locations vacances
- La sécurité de réserver par un organisme officiel accrédité
- Le règlement par CB à distance
- La souscription d'une assurance annulation (optionnelle)

Contact : Agnès 04 94 72 04 21 - location@provenceverte.fr

- **Sté VAR CHAPITOT/ELECTRIKA** (location structure, mobilier, agencement, spots, etc. ;),
M. NEGRI au 06.87.61.68.98

- **ACTION SUD MARKETING**, Agence de Communication, Imprimeur Grand format,
M. Patrick Garrus : 04 94 37 22 40

- **COM' EN PROVENCE**, Agence de Relations Publiques et Relations Presse,
Mme Servane GRISOT au 06.23.40.41.15

- **PROVENCE DISTRIBUTION** (logistique, manutention, etc.)

Contact : 04 94 59 54 60

Prestation chargement-déchargement avec charriot :

50,00 € de l'heure,
35,00€ la demi-heure.

Prestation stockage-déchargement - chargement et relivraison sur Foire

Forfait : 80,00 € pour marchandises palettisées (marchandises en vrac nous consulter)

- **CONCEPT GROUP** (Son, Lumière, Événementiel, Vidéos, Structures) :

M. François-Xavier Martin 04 94 77 51 40

LEGISLATION

LOI HAMON

Information des consommateurs sur leur absence de droit de rétractation - Conformément aux dispositions de l'article L.121-97 du Code de la consommation, les exposants informent leurs clients consommateurs que leurs achats n'ouvrent pas droit à rétractation : - au moyen d'une pancarte sur leur espace - au moyen d'un encadré dans leurs offres de contrats Cette absence de droit à rétractation ne s'applique pas pour les contrats faisant l'objet d'un contrat de crédit à la consommation et ceux résultant d'une invitation personnelle à se rendre sur un espace d'exposition pour venir y chercher un cadeau

DEBIT DE BOISSON

Avant l'ouverture de la manifestation, les exposants devront obtenir une autorisation de débit de boisson temporaire, délivrée par la mairie de la commune pour la durée de la manifestation.

VENTE A LA SAUVETTE

Informations sur les nouvelles dispositions législatives relatives à la pénalisation de la vente à la sauvette entrées en vigueur le 14 mars 2011. Ce nouveau dispositif législatif pénalise la vente à la sauvette et instaure un « délit d'exploitation de vente à la sauvette ».

SONORISATION DES STANDS

Toute diffusion de musique enregistrée doit faire l'objet d'une déclaration auprès de la SACEM www.sacem.fr
Tout exposant utilisant les services d'une radio libre doit en informer la Foire de Brignoles au moins deux mois avant l'ouverture de la manifestation.

Les micros sont strictement interdits. Les sonorisations ne devront pas dépasser les normes admises en matière de bruit sous peine de suppression de l'alimentation électrique sans préavis après le 1er avertissement.

SONORISATION DU SITE

Hormis sa fonction d'animation, la sonorisation générale doit également servir à la diffusion d'annonces concernant la protection des biens et des personnes. Toutes tentatives d'obstruction ou de destruction de matériel peuvent être punies de poursuites au pénal.

Les univers de La Foire de Brignoles en Provence Verte

Plein air

Piscine, spa, création de jardin, décoration extérieure, abris de piscine.



AGRICOLE/BTP

Machinisme agricole et BTP professionnel et particulier Outillage jardinage



Beauté/bien-être

Gastronomie/Restauration

7 restaurants (cuisines Provençale, Sud-Ouest, Alsacienne, Brésilienne, Italienne, Camarguaise, plancha poisson,)

Un Marché Provençal avec uniquement des produits locaux et artisanaux (truffes, safran, bières, vins, pois chiche, apéritifs...)

Un Hall Gastronomie/Artisanat dans le Grand Chapiteau



Maison et Habitat

Ameublement, décoration intérieure

Eco-Habitat

Ecoconstruction, équipement de la maison, matériaux durables



Véhicules

Véhicules professionnels et particuliers et présentation des modèles tout terrain/pick up/suv/ Camping-car/motos/Quads



Institutions

Mairie de Brignoles, Agglomération de la Provence Verte, Département du Var, Notaires, Sived.



Les événements tous les jours de la semaine !

La journée des démonstrations agricoles le Mardi 21 Avril - Domaine de la Gayolle à la Celle

Relancée en 2016, la journée de démonstrations agricoles a été organisée pour montrer aux professionnels de la vigne les matériels agricoles en fonctionnement, permettant ainsi de dévoiler les dernières innovations technologiques.

Pour la 2ème année, la journée est organisée avec le partenariat de la Chambre d'Agriculture du Var. La thématique est « **l'alternative au Glyphosate** ».



Les Ateliers Zéro déchets du SIVED

Fabrication de produits ménagers, ateliers de compostage, ateliers déco et récup... Jeux pour 9/10 ans sur la consommation durable, mémo des fruits et légumes, les Ateliers Zéro Déchets proposeront des activités sur le stand du Sived de la Foire.



L'OLIVIER

Une démonstration de taille de l'olivier sera réalisée sur le Domaine de la Fenouillette. Des dégustations d'huile d'olive seront proposées le vendredi de la Foire.

LES RDV ECONOMIQUES

Les différentes institutions de la Région, du Département du Var, de la communauté d'Agglomération et de la Mairie de Brignoles sont très présentes à la Foire de Brignoles. Plusieurs colloques économiques sont organisés et rassemblent de nombreux chefs d'entreprise du territoire.



Le Club des Entrepreneurs et des vignerons

Entrepreneurs, commerçants, artisans, viticulteurs, plus de 100 entreprises font partie de ce club dont la volonté est de créer un lien et un lieu de rencontres pour que la Foire perdure tout au long de l'année.

L'adhésion du club des Entrepreneurs donne accès au **Corner Privatif VIP** pendant les 9 jours de la Foire.

Situé en plein cœur du Pavillon Institutionnel, il est ouvert de 11h30 à 14h00 où les adhérents sont accueillis par des hôtes de la Foire. Un cocktail déjeunatoire est offert tous les jours aux chefs d'entreprises et à leurs invités.



Des ANIMATIONS pour petits & grands

Le pavillon du Sud-ouest

Cette année, le Sud-Ouest et sa gastronomie sont à l'honneur à la Foire de Brignoles !



La grande roue de 33 mètres sera de retour

Gratuite pour les visiteurs, elle sera placée en plein cœur du Parc d'Expositions de la Foire. De quoi pendre de la hauteur et d'observer le magnifique panorama que nous offre le territoire.



La grande ferme

Véritable attraction pour les enfants qui découvrent les animaux de la basse-cour, la Grande Ferme sera installée à l'Entrée Est de la Foire. Volailles et lapins seront proposés à la vente. Une ferme pédagogique avec des animaux nains sera également présente pour le plus grand plaisir des petits!



LA NOCTURNE

La Foire de Brignoles propose une nocturne jusqu'à 22h30 le vendredi 24 avril. Tous les restaurants, le marché provençal et les stands des exposants resteront ouverts : une occasion de passer une excellente soirée entre amis ou en famille, d'autant plus que l'entrée du site est gratuite à partir de 18h00 !



PLAN DE LA FOIRE

du 18 au 26 avril 2020



- GRANDE FERME
 - HALL ITALIE
 - SUD-OUEST
 - MULTI-SECTEURS
 - GRAND PAVILLON
 - Habitat
 - Gastronomie
 - Artisanat
 - BUREAUX DE LA FOIRE
 - PAVILLON D'HONNEUR
 - Institutionnels
 - Marche de Provence
 - Vin
 - RESTAURANTS
 - BAR
-
- ESPACES AIR LIBRE
- BTP & AGRICOLE
 - PLEIN AIR
 - AUTOS, CAMPING-CARS
 - ▶ ENTRÉES DES HALLS
 - CAISSES
 - i POINT INFO
 - PC PC SECURITE
 - ANIMATION

Activis&studio - brignoles - 91ème Foire de Brignoles - 18 au 26 avril 2020

Parking Est - 800 Places

Un parking gratuit de 800 places est situé du côté Est de la Foire. Des navettes reliant le quartier de Paris disposant de plus de 1 000 places seront organisés pendant les 2 week-end de la Foire. Une signalétique informera les visiteurs.

Parking Quartier de Paris Brignoles – 1 000 places

Plus de 1 000 places de parking seront disponibles au Quartier de Paris, situé à 3 kilomètres de la Foire. Un service de navettes régulier permettra d'amener les visiteurs en toute sérénité. Une signalétique importante sera effectuée afin de diriger les visiteurs prioritairement vers ce parking.

Tarif Réduit

La Foire de Brignoles organisera le jeudi une journée Séniors (personnes âgées de plus de 60 ans) où l'accès au site sera à demi-tarif.

